

Pour diffusion immédiate

Les nids-de-poule à Lévis

UN PLAN D'ACTION PARTICULIER POUR ACCÉLÉRER LA RÉPARATION DES NIDS-DE-POULE

Lévis, le 5 mai 2014. – Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a annoncé aujourd'hui que le Service des travaux publics a mis de l'avant un plan d'action particulier pour accélérer la réparation des nids-de-poule à la grandeur du territoire. Ce plan d'action vise à répondre à une situation exceptionnelle causée par un hiver plus difficile et plus long cette année si l'on compare avec les hivers précédents. Monsieur Lehouillier était accompagné pour l'occasion de monsieur Mario Fortier, membre du comité exécutif et responsable des travaux publics et des infrastructures.

« Le plan d'action particulier consiste à doubler nos efforts en mettant en place quatre équipes de soir en plus des six équipes de jour qui ne suffisaient plus à la tâche depuis les dernières neiges », a tenu à souligner monsieur Lehouillier. « Le personnel des trois arrondissements est à pied d'œuvre et travaille là où les besoins sont les plus criants. Par exemple, le personnel des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest va donner un coup de main dans Desjardins, parce que c'est là que nos infrastructures sont les plus fragilisées, donc plus affectées par les nids-de-poule. Enfin, au besoin, les équipes de la Ville seront appuyées par des entreprises du secteur privé », a précisé le maire Lehouillier.

On se souviendra qu'au printemps 2013, le début de la réparation des nids-de-poule avait débuté au mois de janvier. « La variation importante de la température, les gros froids et le nombre élevé de précipitations de neige et de pluie ont retardé le début des travaux annuels à Lévis. Les changements brusques de température et l'utilisation du sel, qui abaisse la température et favorise l'infiltration d'eau, ne sont pas étrangers au phénomène des nids-de-poule », a renchéri monsieur Lehouillier.

Rappelons que le conseil de ville a confirmé, le 24 avril dernier, un investissement de plus de 8 M\$ pour des travaux de pavage, de trottoirs et de bordures sur le réseau routier municipal. « Il s'agissait là d'une hausse de 2,167 M\$ du budget alloué annuellement, comparativement à l'année 2013. La problématique des nids-de-poule nous a amenés à faire le constat que nos infrastructures sont déficientes. Nous avons donc l'intention de remédier à la situation en priorisant cet aspect.

Nous entrons dans une ère de rattrapage », a annoncé monsieur Gilles Lehouillier. « Dans tous les secteurs de notre ville, les citoyennes et citoyens demandent d'accélérer la réfection des rues et des trottoirs. « Avec cette précédente annonce et celle d'aujourd'hui, nous augmentons les ressources consacrées aux nids-de-poule et nous respectons notre engagement envers la population, laquelle mérite de circuler sur un réseau routier fiable et sécuritaire », a renchéri le maire de Lévis.

Par ailleurs, le Comité exécutif de la Ville a demandé à ce que lui soit déposé le plus tôt possible le nouveau plan directeur de voirie qui saura guider les interventions futures de la Ville en ce sens. « Comme plusieurs villes ayant une envergure comparable à Lévis, nous pourrions bénéficier sous peu d'un plan directeur de voirie. Ce plan permettra de proposer des interventions en fonction de l'état réel des chaussées, puisqu'il classe les rues selon un indice de performance », a ajouté de son côté monsieur Mario Fortier. Il a profité de l'occasion pour rappeler à la population de rapporter tout nid-de-poule en appelant le Centre de service à la clientèle au 418 839-2002 ou en se rendant sur le site Internet de la Ville au www.ville.levis.qc.ca/nid-de-poule afin de permettre l'accélération de ces travaux rapidement.

En terminant, le maire a ajouté que dans les années à venir, la Ville pourra se référer au plan directeur de voirie pour effectuer les meilleurs scénarios d'investissements possibles en matière d'infrastructures routières municipales. « Nous devons rendre notre réseau routier efficace et sécuritaire, voilà ce à quoi la population est en droit de s'attendre de la part de son conseil municipal », a conclu le premier magistrat.

- 30 -

Source : Direction des communications
Tél. : 418 835-8292

